

RAPPORT N° 96/7-43
au Conseil Municipal

OBJET

MODIFICATION DE LA DENOMINATION
DE L'ASSOCIATION OFFICE MUNICIPAL DU TEMPS LIBRE

L'Assemblée Générale de l'Office Municipal du Temps Libre réunie en session extraordinaire le 05 juillet 1996 a procédé au changement de la dénomination de l'association :

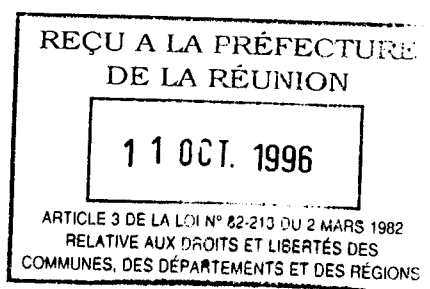
Ancienne appellation : Office Municipal du Temps Libre

Nouvelle appellation : Office Dionysien du Temps Libre.

Je vous prie de bien vouloir en prendre acte.

Le transfert des subventions de l'ancienne appellation vers la nouvelle vous est proposé dans le cadre de la Décision Modificative au Budget 1996 qui vous est présentée lors de cette même séance.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA

MAIRIE DE SAINT-DENIS

**DELIBERATION N° 96/7-43
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 4 octobre 1996**

OBJET

**MODIFICATION DE LA DENOMINATION
DE L'ASSOCIATION OFFICE MUNICIPAL DU TEMPS LIBRE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ancien Code des Communes) ;

Sur le RAPPORT N° 96/7-43 du Maire,

Vu le rapport de Madame Monique ROYER, Conseillère Municipale, présenté au nom de la Commission Culture/Animation/Sports/Ecoles ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Prend acte de la proposition de modification de la dénomination de l'association Office Municipal du Temps Libre en "OFFICE DIONYSIEN DU TEMPS LIBRE".

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Denis, le 10 OCT. 1996

LE MAIRE
Michel TAMAYA

